



Monsieur Athanase COLPAERT-CAILLIAU, son époux ;
Monsieur et Madame Lucien DUMOLIN-COLPAERT,
Monsieur et Madame Robert COLPAERT-BLAEVOET,
Monsieur et Madame Adrien COLPAERT-DEBOUDT,
Monsieur et Madame Germain COLPAERT-DEBOUDT,
Monsieur et Madame Julien DUMOLIN-COLPAERT,
Monsieur et Madame Michel VERDONCK-COLPAERT,
Monsieur et Madame Bertin COLPAERT-DUFOUR,
Monsieur et Madame André DECUYPER-COLPAERT,
Monsieur Joseph COLPAERT, ses enfants ;

Messieurs Michel et Gabriel, Mesdemoiselles Lucienne et Marie DUMOLIN, Messieurs Albert, Claude et Michel, Mesdemoiselles Christiane, Eliane et Colette COLPAERT, Monsieur André, Mesdemoiselles Agnès, Francine, Monique et Aimée COLPAERT, Messieurs René et Jean-Marie, Mesdemoiselles Marie-Thérèse et Anne-Marie COLPAERT, Messieurs Jean, Maurice, André, Marcel et Raymond, Mesdemoiselles Aimée, Agnès, Françoise et Thérèse DUMOLIN, Messieurs Raymond, Charles et Jean, Mesdemoiselles Aliue et Eliane VERDONCK, Monsieur Alain COLPAERT, ses petits-enfants ;

Madame Marie CAILLIAU, en religion Sœur Crescence, des Sœurs Franciscaines, Madame Remi CAILLIAU-DUBOIS et ses enfants, Mesdemoiselles Zoé et Agnès CAILLIAU, Monsieur et Madame Joseph CAILLIAU-COUTEFLE et leurs enfants, Monsieur et Madame Georges CAILLIAU-DEGROOTE et leurs enfants, Madame Charles COLPAERT-LEVIFVE et ses enfants, Mesdemoiselles Marie et Octavie COLPAERT, Madame Hélène COLPAERT, en religion Sœur Marie, Fille de Dieu, Charles et ses enfants, Enfants des feus René ACKAERT-COLPAERT, Les Enfants des feus Henri VANRAESBROECK-COLPAERT, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

Les Familles des feus CAILLIAU-DEVULDER, DEVULDER et GAEYMAY-CAILLIAU, CYSSAU-CAILLIAU, CAILLIAU-CYSSAU, VANHOUCKE-CAILLIAU, CYSSAU-BARBIFR, CYSSAU-DUCROQUET, DEQUIDT-CYSSAU, COLPAERT DEQUIDT, ROOSES-DEGRAVE, SPANNEUT-DEGRAVE, RUCKEBUSCH-DEGRAVE, DEGRAVE-DECROIX et DEQUIDT-DEGRAVE.

ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle et irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Athanase COLPAERT née Hélène CAILLIAU

Membre de toutes les Confréries de la Paroisse

pieusement endormie dans la Paix du Seigneur, à Hardifort, le 2 Mars 1941, dans sa soixante-huitième année, munie des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise.

Ils vous prient d'assister aux Convoy et SERVICE FUNÈRES qui auront lieu le **Vendredi 7 Mars 1941**, à ONZE heures (heure française), en l'église d'Hardifort, d'où son corps sera conduit au cimetière pour y être inhumé au caveau de famille.

Une Messe d'Ame sera chantée la veille, à 9 heures et demie.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel !

Réunion à la Maison mortuaire, à 10 heures 15.

Une Distribution sera faite aux Pauvres par les soins de M.M. les Administrateurs du Bureau de Bienfaisance de la Commune.

Hardifort, le 3 Mars 1941.